



UN PLAN POUR RÉUSSIR :

Stratégie pour le secteur
forestier de l'Ontario

VERSION PROVISOIRE

Table des matières

Message du ministre	5
Une stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario.....	6
LE SECTEUR FORESTIER DE L'ONTARIO : EXPLORER LES POSSIBILITÉS.....	11
Élargir les marchés pour les produits du bois	11
Accroître la participation des Autochtones dans le secteur forestier.....	12
Abaisser les coûts	12
Renforcer la résilience pour gérer les incertitudes commerciales.....	12
Promouvoir les perspectives de carrière en foresterie.....	12
LE SECTEUR FORESTIER DE L'ONTARIO : METTRE À PROFIT LES POSSIBILITÉS	14
La gestion durable des forêts	14
L'approvisionnement en bois et la demande future.....	14
Les possibilités d'innovation	15
En vedette : Promouvoir la diversification et l'innovation dans les produits forestiers.....	16
L'AVENIR DU SECTEUR FORESTIER DE L'ONTARIO	19
ACCROÎTRE L'EXPLOITATION DU BOIS.....	20
Objectifs	20
Premiers domaines d'action.....	20
Investir dans les technologies de pointe en télédétection	20
Supprimer les obstacles à l'accès au bois découlant des politiques	20
S'orienter pour stimuler la croissance forestière.....	20
Apporter de la certitude à l'égard de l'approvisionnement en bois, veiller à son utilisation et attirer de nouveaux investissements	21
Domaines d'action futurs	21
Récolter notre approvisionnement durable en bois disponible	21
Établir des objectifs chiffrés pour la croissance forestière	22
Stimuler la productivité de nos forêts.....	22
Accroître la récolte sur les terres privées.....	22
RENFORCER NOTRE COMPÉTITIVITÉ DES COÛTS.....	23

Objectifs	23
Premiers domaines d'action.....	23
Examiner les coûts de l'énergie.....	23
Optimiser l'utilisation des sous-produits des usines et des scieries pour lutter contre le changement climatique.....	23
Abaisser les taxes et impôts	24
Réaliser des investissements stratégiques dans les chemins forestiers	24
Examiner certaines composantes du prix de coupe.....	24
Réduire le fardeau réglementaire et rationaliser les processus	24
Domaines d'action futurs	25
Mieux orienter les Fonds.....	25
Adopter de nouvelles technologies.....	25
Tirer les bénéfices des investissements dans l'inventaire forestier.....	25
FAVORISER L'INNOVATION, LES MARCHÉS ET LES TALENTS.....	26
Objectifs	26
Premiers domaines d'action.....	26
Réaliser des investissements stratégiques.....	26
Promouvoir l'innovation.....	26
Accroître l'utilisation du bois.....	27
Accéder à de nouveaux marchés.....	28
Lever les obstacles commerciaux	28
Faire de l'Ontario le choix naturel.....	28
Collaborer à l'analyse du carbone	28
Développer les talents dans le secteur forestier.....	28
Domaines d'action futurs	29
Adopter de nouvelles technologies.....	29
Mettre à l'essai des véhicules automatisés.....	29
Soutenir l'innovation dans la construction	30
PROMOUVOIR L'INTENDANCE ET LA DURABILITÉ	31
Objectifs	31

Premiers domaines d’action.....	31
Acquérir de la reconnaissance pour nos pratiques de gestion durable des forêts.....	31
Mener de la recherche appliquée et des travaux axés sur les meilleures connaissances scientifiques	31
Établir et renforcer des partenariats avec les Autochtones.....	32
Améliorer la collaboration dans la gestion des forêts.....	32
Respecter les droits autochtones et protéger les valeurs forestières	32
Domaines d’action futurs	33
Répondre à un changement climatique	33
LA VOIE À SUIVRE	36
Travailler avec les collectivités autochtones	36
Comité consultatif	36
Indicateurs de rendement clés.....	36

MESSAGE DU MINISTRE



Saviez-vous que l'industrie forestière de l'Ontario génère des revenus de plus de 16 milliards de dollars et qu'elle soutient quelque 155 000 emplois directs et indirects un peu partout dans la province ? Notre bois et nos produits du bois sont reconnus mondialement comme provenant de forêts gérées de manière responsable et durable. Nous sommes également connus comme des innovateurs et des chefs de file au sein de l'industrie mondiale. Malgré cela, le secteur forestier de l'Ontario ne parvient pas encore à atteindre tout son potentiel.

C'est pourquoi, en septembre 2018, notre gouvernement s'est engagé à élaborer une stratégie pour le secteur forestier en vue de réduire les obstacles et les coûts, d'attirer les investissements et l'innovation afin de stimuler la croissance économique, de créer des emplois et de démontrer que l'Ontario est ouvert aux affaires.

Pour élaborer l'ébauche de la stratégie, nous avons tenu sept séances en table ronde dans différentes régions de la province. Nous avons écouté des dirigeants autochtones, municipaux et industriels, des entrepreneurs et des innovateurs, des experts et des membres des collectivités de tout l'Ontario nous faire part de leurs expériences et de leurs suggestions.

Cette version provisoire de la stratégie pour le secteur forestier se fonde sur les opinions reçues et présente des mesures que nous pourrions prendre pour aider les entreprises à mettre pleinement à profit le potentiel énorme des forêts de l'Ontario tout en veillant au respect de normes élevées de gestion durable des forêts.

Nous sommes décidés à dialoguer et à mener des consultations sur la version provisoire de la stratégie et sur des initiatives précises, et attendons avec impatience votre rétroaction sur la voie à suivre pour rendre le secteur forestier de l'Ontario plus fort et dynamique que jamais.

John Yakabuski

Ministre des Richesses naturelles et des Forêts

UNE STRATÉGIE POUR LE SECTEUR FORESTIER DE L'ONTARIO

Les forêts et les produits forestiers de l'Ontario jouent un rôle important dans la satisfaction de nos besoins divers. De fait, le bois fait partie de notre vie quotidienne. Depuis des siècles, les résidents de l'Ontario utilisent le bois pour construire des maisons et des meubles, pour fabriquer du papier et des emballages et comme source d'énergie. La forêt joue un rôle essentiel pour les collectivités autochtones qui ont un lien fort avec la terre, car elles en tirent leurs moyens de subsistance, leurs valeurs et leurs remèdes. Plus récemment, nous avons aussi entrepris d'utiliser le bois et ses composantes pour fabriquer d'autres produits divers (p. ex., dentifrice, épaississants alimentaires, articles de toilette, couches, emballages alimentaires et médicaux stérilisés, adhésifs, pièces automobiles, cosmétiques, produits chimiques, matériaux de construction avancés, et même des vêtements).

Mondialement et localement, nous observons une évolution claire des préférences des consommateurs vers l'utilisation de produits renouvelables plus respectueux de l'environnement et provenant de sources durables. Désormais, le bois est considéré comme une solution viable pour remplacer les plastiques à usage unique. Le secteur forestier de l'Ontario fournit ce genre de produits depuis plusieurs générations et les débouchés s'élargissent. Une étude de 2018 réalisée pour les Nations Unies indique que la demande mondiale en produits forestiers devrait augmenter de plus de 30 % d'ici 2030. L'Ontario est bien placé pour contribuer à satisfaire cette demande du fait de nos bons antécédents en matière de gestion responsable des forêts.

Depuis 2000, le secteur forestier de l'Ontario a dû faire face à la perte de plus de 35 000 emplois et à une diminution du revenu réel tiré des emplois d'environ 1,9 milliard de dollars. Le volume de bois actuellement récolté représente moins de 60 % de la récolte de l'an 2000. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé dans son document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2018* à élaborer une stratégie pour le secteur forestier qui favorisera la croissance économique et indiquera haut et fort que l'Ontario est ouvert aux affaires. L'objectif de la stratégie est de permettre une croissance durable du secteur forestier de manière à créer des débouchés et de la prospérité pour des milliers de familles ontariennes, tout en encourageant l'innovation et l'investissement dans cette industrie.

Cette stratégie est conforme aux priorités du gouvernement de réduction des formalités administratives, de création d'emplois et de promotion de la croissance économique et de la prospérité dans toute la province. Elle s'articule avec plusieurs autres stratégies du gouvernement, notamment la version provisoire du document *Un plan environnemental conçu en Ontario* et le *Plan d'action sur l'offre de logements de l'Ontario*, afin d'aider l'Ontario à atteindre ses objectifs de croissance du secteur forestier tout en créant des débouchés et de la prospérité pour les nombreuses personnes qui en dépendent.

Ensemble, le gouvernement de l'Ontario et l'industrie forestière créeront avec leurs partenaires du secteur de la recherche et de l'enseignement, des collectivités autochtones et d'autres ordres de gouvernement un

climat d'affaires favorisant la croissance et l'innovation et qui aide l'industrie à s'adapter à un contexte commercial en évolution constante.

Le système de gestion durable des forêts mondialement reconnu de l'Ontario est un fondement de notre secteur forestier et de la présente stratégie. Nous sommes déterminés à assurer la santé à long terme de nos forêts ainsi que la prospérité et le dynamisme du secteur forestier en Ontario.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Mettre à profit nos atouts

Renforcer les partenariats

Garantir la durabilité

Favoriser l'innovation

Faire croître les marchés

Vision

Le secteur forestier de l'Ontario est un chef de file mondial dans la fabrication et la vente de produits forestiers provenant de forêts renouvelables, durables et gérées de manière responsable.

L'Ontario est un lieu privilégié pour investir dans les produits de base, les produits forestiers novateurs et la fabrication de pointe.

QUATRE AXES D'ACTION

1

Accroître l'exploitation du bois

- Investir dans des technologies de pointe en télédétection
- Supprimer les obstacles entravant l'accès au bois
- Stimuler la croissance des forêts
- Donner des certitudes d'approvisionnement en bois
- Maintenir et attirer les investissements

2

Renforcer notre compétitivité des coûts

- Réduire les coûts des entreprises
- Réduire le fardeau réglementaire
- Réaliser des investissements stratégiques dans l'infrastructure essentielle
- Encourager l'utilisation d'essences et de qualités de billes sous-utilisées

3

Favoriser l'innovation, les marchés et les talents

- Promouvoir le commerce équitable
- Élargir et trouver de nouveaux marchés
- Développer les talents dans le secteur forestier
- Encourager l'utilisation du bois et élaborer de nouveaux produits novateurs
- Permettre l'adoption de la technologie

4

Promouvoir l'intendance et la durabilité

- Améliorer la reconnaissance de notre gestion durable des forêts
- Établir et renforcer les partenariats avec les collectivités autochtones
- Respecter les droits autochtones et protéger les valeurs
- Utiliser les meilleures études et connaissances scientifiques
- Réagir à un climat changeant
- Améliorer la collaboration dans la gestion de nos forêts

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE en chiffres

STATISTIQUES DE L'ANNÉE 2017

4,9 milliards \$

apport de
l'industrie forestière
au PIB provincial



16,6 milliards \$

revenus totaux



71,4 millions et +

arbres plantés



6,5 milliards \$

exportations, dont
1,2 milliard destinés
à l'industrie du meuble



155 000

emplois directs,
indirects et induits



439 millions et +

graines pour l'ensemencement
aérien



EMPLOIS DIRECTS



■ Grand Toronto	17 700
■ Nord	11 800
■ Centre	11 100
■ Est	5 900
■ Sud-Ouest	5 300

BOIS DANS LES PRODUITS DE TOUS LES JOURS



Pâte dentifrice

Contient des composantes
du bois comme la gomme de
cellulose et le xylitol



Crème glacée

La crème glacée molle
contient de la cellulose pour
l'aider à garder sa forme



Poli à ongles

Utilise du nitrate de cellulose
qui lui donne de la force et
permet le séchage rapide



Serviettes

Certaines sont faites de rayonne
fabriquée à partir d'un composé
du bois, la cellulose



Gomme

Utilise des composantes
chimiques du bois comme
l'ester de rosine



Bois massif

Nouvelle catégorie permettant
de construire des immeubles
plus élevés et à plus grande
échelle

VOLUME DES RÉCOLTES PAR PRODUIT :



56 %

scieries



29 %

pâtes et
papiers



13 %

matériau
composite



2 %

combustible

FORESTERIE en chiffres

LES FORÊTS EN ONTARIO :

66 %

du territoire de
la province



17 %

des forêts du
Canada



2 %

des forêts du
monde



LES FORÊTS DE L'ONTARIO :

71 millions

d'hectares de forêt de l'Ontario
couvrent l'équivalent des
territoires combinés de l'Allemagne,
de l'Italie et des Pays-Bas



Allemagne



Italie

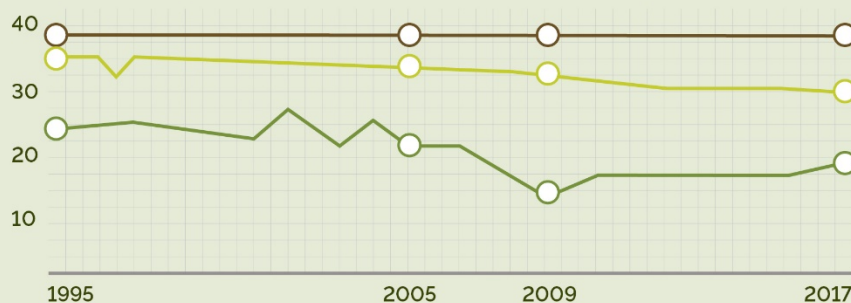


Pays-Bas

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DES FORÊTS DE LA COURONNE

Disponible pour
récolte c.
récolte réalisée

- Croissance
- Disponible
- Réalisée



EN ONTARIO IL Y A

71,1 millions hectares de forêt

27,7 millions hectares de
forêts de la
Couronne
gérées

1,6 million

hectares perturbés par
année (incendies, insectes,
maladies, déracinement par
le vent)

0,1 million

hectares de forêts de la
Couronne récoltés
annuellement (moins de 0,5
des forêts de la Couronne
gérées)

LE SECTEUR FORESTIER DE L'ONTARIO : EXPLORER LES POSSIBILITÉS

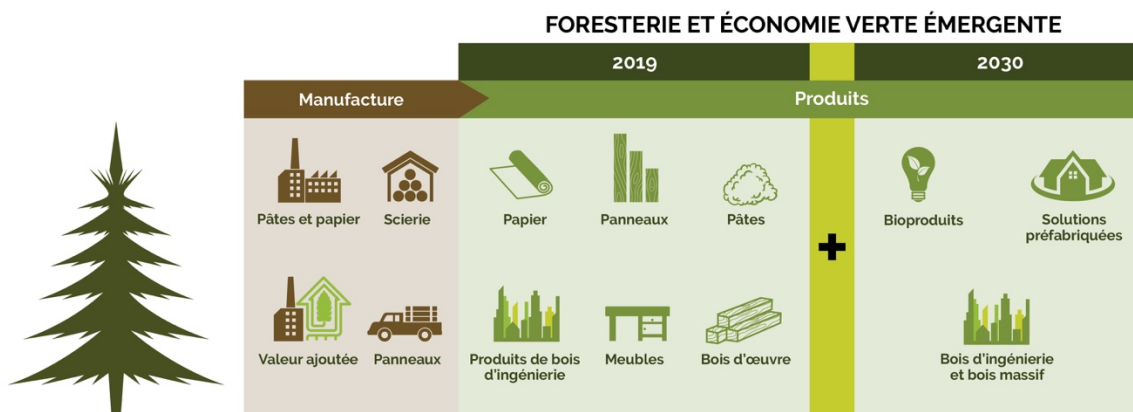
L'industrie forestière de l'Ontario génère des produits du bois novateurs qui répondent aux choix respectueux de l'environnement actuels et futurs des consommateurs, en misant notamment sur les intentions suivantes.

Élargir les marchés pour les produits du bois

L'Ontario n'utilise que la moitié du bois qui pourrait être récolté durablement. Quelque 15 millions de mètres cubes (m³) de bois ne sont pas utilisés et pourraient être mis à disposition pour attirer les investissements visant de nouveaux marchés intérieurs et étrangers. L'Ontario explore actuellement l'élargissement des marchés tout en s'attachant à renforcer les entreprises existantes, car de nombreux produits nouveaux et innovants dépendent des producteurs primaires de bois d'œuvre, de panneaux de copeaux orientés, de placage et de pâte de bois, et contribuent progressivement à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement existantes. En favorisant l'exploitation de ce bois, nous facilitons l'élargissement des débouchés pour les collectivités ontariennes (autochtones et autres) qui dépendent des forêts.

Les tendances mondiales montrent une diminution de l'intérêt à l'égard de la construction de maisons unifamiliales au bénéfice des maisons plurifamiliales de plus de trois étages. Les progrès récents dans la technologie et l'innovation fondées sur le bois massif peuvent aider l'Ontario à jouer un rôle accru dans les marchés de la construction de maisons plurifamiliales à plusieurs étages et de bâtiments en bois de grande hauteur, au Canada et à l'étranger.

On ne cesse de découvrir de nouveaux usages des fibres de bois : vêtements, pièces automobiles, cosmétiques, produits chimiques, systèmes de construction avancés et solutions naturelles de remplacement des plastiques à usage unique, entre autres. À mesure que l'industrie de l'Ontario innove et se transforme, de nouveaux produits et de nouveaux marchés apporteront des débouchés pour l'approvisionnement en bois non utilisé.



Accroître la participation des Autochtones dans le secteur forestier

L'Ontario reconnaît que les collectivités autochtones ont un lien fort avec la terre et que leurs membres exercent des droits ancestraux et issus de traités dans les forêts. L'Ontario est déterminé à continuer de bâtir des relations et des partenariats solides et mutuellement bénéfiques avec les collectivités autochtones de toute la province. Ces collectivités souhaitent participer davantage à la gestion des forêts et en retirer des avantages économiques directs et des débouchés permettant de créer davantage d'entreprises autochtones dans le secteur forestier. Les jeunes Autochtones, de plus en plus nombreux, pourraient faire partie de la main-d'œuvre future et prendre les rênes de l'établissement de nouvelles activités forestières commerciales, lesquelles procureraient des bénéfices directs à leurs collectivités et y développeraient la capacité à participer à tous les aspects de l'économie forestière. L'Ontario travaillera également avec l'industrie forestière et les collectivités autochtones pour explorer les possibilités d'un partage accru des bénéfices de la gestion durable des forêts.

Abaisser les coûts

Pour renforcer la compétitivité de l'industrie forestière de l'Ontario, il faut étudier, et réduire là où cela est possible, les coûts élevés liés au fardeau réglementaire, au bois livré, à l'énergie, au matériel, au transport et à la planification de la gestion forestière.

Renforcer la résilience pour gérer les incertitudes commerciales

Environ 96 % des exportations de produits du bois de l'Ontario sont destinées aux États-Unis. La dépendance de l'Ontario à l'égard des exportations vers ce marché est un formidable atout lorsque les prix et la demande sont forts et que le commerce est ouvert et équitable, et un défi de taille dans le cas inverse. L'Ontario peut mieux se préparer à gérer ces fluctuations en favorisant l'innovation dans la fabrication, la diversification des produits, l'accroissement du commerce intérieur et l'accès à de nouveaux marchés d'exportation. Étant donné l'emplacement géographique de l'Ontario, les États-Unis resteront le principal marché pour nos produits du bois comme le bois d'œuvre, les pâtes et papiers, le placage et les panneaux composites.

Promouvoir les perspectives de carrière en foresterie

Pour remédier à nos pénuries de main-d'œuvre, l'Ontario doit soutenir l'éducation forestière et promouvoir les perspectives de carrière afin d'encourager les jeunes adultes à travailler dans le secteur forestier. L'établissement des possibilités de formation permettant aux jeunes autochtones de participer au secteur forestier sera également important pour l'avenir du secteur. La mise en évidence du vaste éventail de perspectives de carrière dans le secteur forestier et la sensibilisation au fait que les forêts de l'Ontario sont gérées de manière durable et responsable peuvent inciter davantage de jeunes à envisager une carrière dans la foresterie.

L'Ontario soutient la formation dans le secteur forestier par le programme [Compétences+ Ontario](#). Ce programme de perfectionnement de la main-d'œuvre dans des secteurs précis donne aux employeurs accès à des travailleurs qualifiés répondant à leurs besoins en matière de compétences. Compétences+ Ontario propose également aux chercheurs d'emploi et aux travailleurs des services d'emploi et de formation axés sur des secteurs spécifiques pour aider ces personnes à décrocher un emploi, à s'y épanouir et à y

progresser. Trois projets de Compétences+ Ontario soutiennent le secteur forestier : deux relèvent du Collège Confederation (un dans le Nord-Ouest et l'autre dans le Nord-Est) et l'autre, mené dans la région de Greenstone, est un programme de formation en apprentissage et d'exploitation forestière dans la Nation Nishnawbe administré par [Oshki-Pimache-O-Win : the Wenjack Education Institute](#). Plus de 200 travailleurs forestiers et chercheurs d'emploi seront formés dans le cadre de [projets de Compétences+ Ontario](#) dans le Nord-Ouest et le Nord-Est cette année.

LE SECTEUR FORESTIER DE L'ONTARIO : METTRE À PROFIT LES POSSIBILITÉS

La gestion durable des forêts

Les forêts publiques (de la Couronne) de l'Ontario sont diverses et résilientes grâce au système éprouvé de gestion durable des forêts en place. Le bois produit dans les forêts de la Couronne de l'Ontario est renouvelable et provient de forêts exploitées de manière durable. Les forêts de l'Ontario sont des lieux de loisir, de biodiversité et d'habitat faunique. Elles soutiennent également une industrie forestière qui crée des emplois et des produits forestiers.

Pour parvenir à une gestion durable des forêts, l'Ontario a en place les mécanismes suivants :

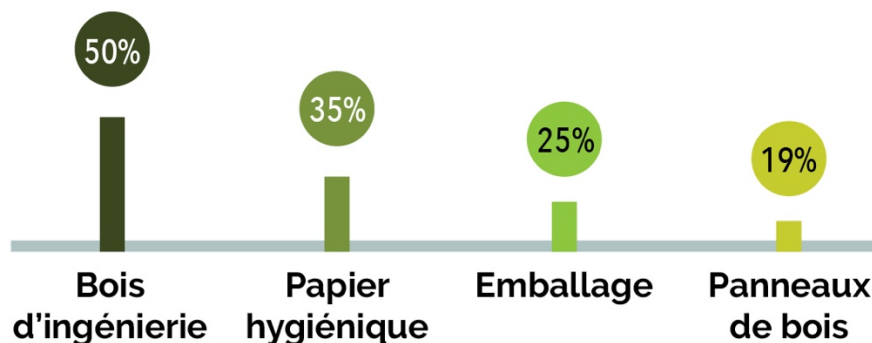
1. un régime complet de dispositions législatives et réglementaires, de politiques, de normes et de guides;
2. un système rigoureux de planification de la gestion forestière;
3. un programme de conformité et des vérifications indépendantes des forêts;
4. la présentation au public de rapports sur la gestion des forêts;
5. des fonds forestiers assurant un financement réservé au reboisement;
6. un processus bien défini de consultation du public et des collectivités autochtones;
7. une collecte continue d'information et de données scientifiques sur les forêts.

S'ajoutant à notre système rigoureux, trois systèmes de certification forestière par des tiers sont utilisés par l'industrie forestière de l'Ontario. Au total, en janvier 2018, 26,2 millions d'hectares étaient certifiés dans la province, soit 77 p. 100 des forêts de la Couronne gérées en Ontario. Une bonne partie de ces forêts de la Couronne sont certifiées par plus d'un système.

L'approvisionnement en bois et la demande future

Il existe actuellement 15 millions de mètres cubes d'approvisionnement en bois disponible que l'industrie existante ne peut pas récolter et qui pourrait alimenter des investissements supplémentaires dans le secteur forestier. Il est possible d'accroître la récolte dans les limites de la durabilité tout en maintenant les normes élevées de l'Ontario applicables à la gestion responsable de ses forêts.

Croissance de la demande mondiale totale en produits forestiers prévue dans la prochaine décennie



L'utilisation de notre approvisionnement en bois disponible nous permettra d'élargir nos marchés futurs, au pays comme à l'étranger, sans affecter la durabilité de nos forêts. L'avenir semble prometteur : au cours des dix prochaines années, on s'attend à une augmentation de la demande mondiale de pâte de bois en raison de la croissance de l'emballage (25 %) et des papiers-mouchoirs (35 %). La demande de produits de bois d'œuvre et de panneaux devrait elle aussi augmenter, en particulier pour ce qui est des panneaux de bois (19 %) et du bois d'ingénierie (50 %). Le remplacement des plastiques à usage unique par des solutions en papier est encore trop récent pour que l'on puisse faire des prévisions, mais il pourrait alimenter fortement la croissance du secteur des pâtes et papiers. De plus, une étude de 2018 préparée pour le Forum des Nations Unies sur les forêts¹ prévoit une augmentation de plus de 100 p. 100 de la consommation mondiale des produits dérivés des pâtes de bois au cours des 30 prochaines années. Pendant cette même période, la consommation de produits de bois solides devrait croître d'environ 50 p. 100, et on s'attend à ce que les bioproduits composent 50 p. 100 des produits de consommation.

Les possibilités d'innovation

La grappe de bioéconomie forestière de Thunder Bay accueille des centres de recherche, des sites de fabrication pilote et des installations de démonstration de calibre mondial comme le [Centre for Research and Innovation in the Bioeconomy \(CRIBE\)](#), le Bioeconomy Technology Centre de [FPIInnovations](#) (qui héberge les usines pilotes de Lignoforce et TMP-Bio), le [Biorefining Research Institute](#), le Green Chemistry Lab, le [Wood Science Testing Laboratory](#) et le [Fire Testing and Research Laboratory](#) de l'Université Lakehead, ainsi que l'[OPG BioEnergy Learning and Research Centre](#) du Collège Confederation.

Le projet TMP-Bio qui se déroule dans le complexe de pâtes et papiers de Resolute à Thunder Bay ajoute à la gamme de produits et aux flux de rentrées de fonds de cette installation de nouveaux produits comme la lignine raffinée et certains sucres – il s'agit de la prochaine génération de produits du bois novateurs.

¹ Duncan Brack, Forum des Nations Unies sur les forêts et les objectifs mondiaux pour les forêts. [Consommation et production durables de produits forestiers](#), avril 2018

Le bois a de nombreuses utilisations différentes, par exemple :

L'impression 3D : La fibre de bois pourrait jouer un rôle majeur dans la plus grande révolution manufacturière de ce siècle en utilisant la lignine, un sous-produit abordable et renouvelable de la fabrication du papier, comme intrant pour les imprimantes 3D.

Cosmétiques et produits alimentaires : Des produits comme le rouge à lèvres, le vernis à ongles, les crèmes et tout un éventail de produits de beauté peuvent être fabriqués à partir du bois. La cellulose, dérivée de la pâte de bois, est ajoutée à de nombreux aliments pour en constituer la structure et en réduire le bris. Globalement, elle ajoute des fibres aux aliments. D'autres produits alimentaires courants ayant du bois dans leurs composants sont notamment la fumée liquide, le sirop d'érable, la gomme à mâcher, les fruits, les médicaments et les noix.

Produits chimiques verts : Le méthanol dérivé des usines de pâtes de bois peut être utilisé dans le lave-glace, des plastiques, des colles et des tissus, ou être mélangé à l'essence comme carburant automobile. Les possibilités de produits chimiques verts dérivés du bois sont quasiment infinies.

Nouveaux composés dérivés du bois : Les produits en cellulose peuvent remplacer les fibres de verre dans les plastiques renforcés, p. ex., les montures de lunettes. Des recherches sont en cours pour trouver des façons de fabriquer à partir de la lignine de la fibre de carbone qui pourrait servir dans des équipements sportifs haut de gamme (bicyclettes, bâtons de golf, raquettes de tennis, etc.). Le sucre issu du bois peut être utilisé dans un éventail de bioplastiques et fournir des solutions de remplacement aux plastiques à usage unique.

Énergies de remplacement : De nombreuses entreprises forestières deviennent autosuffisantes en énergie pour ce qui a trait à l'électricité, au chauffage, à la vapeur et au combustible. Elles suppriment ainsi la dépendance à l'égard des combustibles fossiles en utilisant des résidus et sous-produits des usines comme l'écorce, les copeaux et la sciure pour produire de l'électricité et du biobrut renouvelables, ce qui évite la mise en décharge de ces matières. Le bois durable et d'origine locale et ses sous-produits peuvent être utilisés pour chauffer les maisons et les bâtiments dans les collectivités du Nord, rurales et autochtones qui n'ont pas accès au gaz naturel ou qui dépendent du diesel, acheminé de très loin à un coût très élevé.

En vedette : Promouvoir la diversification et l'innovation dans les produits forestiers

Construire en bois, ce n'est pas nouveau, mais construire avec des produits du bois novateurs, ça l'est. En s'appuyant sur la collaboration et l'investissement, l'Ontario promeut l'utilisation de bois massif. Le terme « bois massif » désigne des matériaux de construction d'ingénierie résistants en bois pouvant remplacer l'acier et le béton dans un grand nombre de constructions : maisons, bâtiments industriels, commerciaux, institutionnels et de hauteur moyenne, pouvant atteindre ou dépasser six étages, ponts.

L'utilisation de bois massif crée de nouveaux emplois pour les professionnels et les gens de métier spécialisés et réduit notablement les délais de construction, ce qui abaisse les frais généraux et financiers et les coûts de main-d'œuvre sur place. Les chantiers de construction en bois massif sont moins bruyants et plus propres que les chantiers traditionnels. De plus, le bois massif séquestre le carbone capté de l'atmosphère par nos forêts et exige pour sa production moins d'énergie que les autres matériaux de

construction courants. Des études ont prouvé que les produits en bois massif ont une tenue au feu égale, voire supérieure, aux matériaux en béton et en acier. Les processus de construction en bois massif intègrent l'acier (pour les systèmes de fixation) et le béton (pour les fondations).



Rendu du pont enjambant le ruisseau Duchesnay – North Bay



Université de Toronto – Tour Academic



Projet sur l'avenue Wade



Représentation de l'immeuble Arbour, en bois massif, collège George Brown

La province a soutenu quatre projets de démonstration de grande hauteur qui en sont à divers stades de planification et d'élaboration : The Arbour, un bâtiment de 12 étages au Collège George Brown, à Toronto; la tour Academic de 14 étages de l'Université de Toronto; un immeuble résidentiel en copropriété de 12 étages qui sera construit par Green-vision Developments à North Bay; le projet 77 Wade Avenue, un immeuble de bureaux de huit étages prévu à Toronto. De plus, un pont routier à treillis en bois initialement construit en 1937 à North Bay est en cours de remplacement par du bois massif. L'Ontario travaille avec la Première Nation de Nipissing en vue d'établir des possibilités de perfectionnement professionnel et de création d'emplois tout en construisant une infrastructure novatrice.

L'AVENIR DU SECTEUR FORESTIER DE L'ONTARIO

L'Ontario est reconnu dans le monde entier pour ses produits du bois tirés de forêts gérées durablement, et nous continuerons de travailler d'arrache-pied pour préserver cette réputation. Cet avantage soutient les préférences des consommateurs à l'égard de nos produits en bois, et cette tendance ne peut que s'amplifier à mesure que d'autres utilisations du bois sont découvertes.

Cette section présente une série de mesures visant à alimenter la croissance économique, à promouvoir l'innovation, à surmonter les obstacles et à garantir les perspectives à long terme du secteur forestier ontarien et des collectivités qui en dépendent. Ces mesures sont regroupées selon quatre axes :

- Accroître l'exploitation du bois
- Renforcer notre compétitivité des coûts
- Favoriser l'innovation, les marchés et les talents
- Promouvoir l'intendance et la durabilité

ACCROÎTRE L'EXPLOITATION DU BOIS

Objectifs

D'ici 2022 :

- Actualiser et améliorer notre inventaire forestier
- Supprimer les obstacles à l'accès au bois
- Évaluer des façons de faire pousser plus d'arbres
- Apporter de la certitude en matière d'approvisionnement en bois
- Accroître l'usage de l'approvisionnement en bois disponible

D'ici 2030 :

- Récolter l'approvisionnement en bois durable
- Améliorer les estimations de la quantité et de la qualité de l'approvisionnement en bois non utilisé
- Établir des objectifs chiffrés pour la croissance et la récolte forestières
- Établir des zones de gestion forestière intensive
- Explorer des façons d'encourager la récolte sur les terres privées

Premiers domaines d'action

Investir dans les technologies de pointe en télédétection

L'Ontario investira 84,5 millions de dollars pour améliorer l'inventaire forestier. Des renseignements plus exacts sur l'approvisionnement en bois en Ontario seront obtenus au moyen de la technologie de pointe en télédétection LiDAR (détection et télémétrie par ondes lumineuses). L'inventaire forestier amélioré alimentera plus efficacement la planification de la gestion forestière et la prise de décisions. L'Ontario renforcera la qualité de l'information sur les forêts en misant sur la technologie de pointe en télédétection pour fournir des données opportunes.

Supprimer les obstacles à l'accès au bois découlant des politiques

Les obstacles à l'accès au bois découlant des politiques seront supprimés tout en préservant le caractère rigoureux de notre cadre de gestion durable des forêts. Pour y parvenir, il est possible d'éliminer les doublons et les chevauchements dans la législation et d'assurer une interprétation uniforme des politiques forestières et des pratiques de mise en œuvre par la formation et le transfert de compétences.

S'orienter pour stimuler la croissance forestière

L'Ontario investit dans un inventaire amélioré des ressources forestières, et ce, pour fournir des renseignements plus opportuns et de meilleure qualité sur l'état des forêts de la Couronne de l'Ontario. Les gestionnaires forestiers ont besoin d'une information exacte et opportune sur la croissance et le développement (p. ex., la réaction à divers traitements sylvicoles) des jeunes forêts en régénération après la récolte pour prendre des décisions sur l'efficacité des programmes de reboisement. Une information améliorée sur ce bien public est également essentielle pour cerner les possibilités de renforcer la croissance et la valeur de nos forêts. Cette information constituera le fondement d'analyses stratégiques visant à faciliter le choix des moyens les plus efficaces (p. ex., techniques sylvicoles et zones de traitement) pour augmenter les taux de croissance forestière et atteindre d'autres objectifs de la présente stratégie.

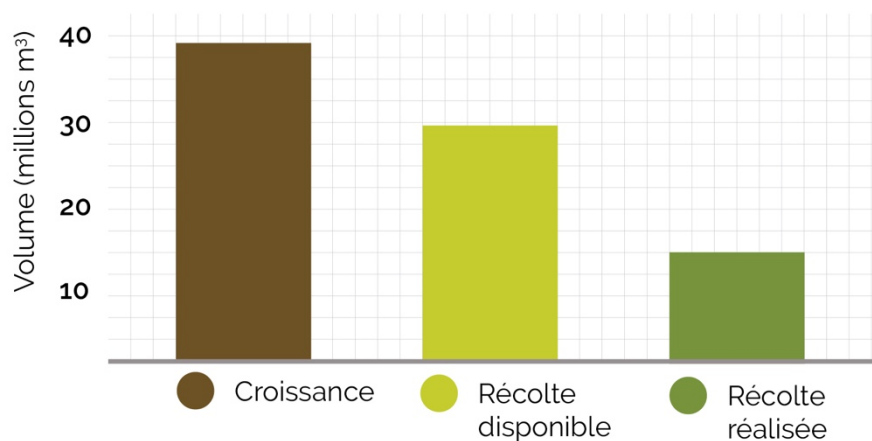
Apporter de la certitude à l'égard de l'approvisionnement en bois, veiller à son utilisation et attirer de nouveaux investissements

Une variété de mesures visant à soutenir les activités d'exploitation forestière existantes et à garantir l'utilisation ou la disponibilité du bois seront mises sur pied, avec notamment une stratégie provinciale d'utilisation du bois. Des mécanismes plus efficaces et souples seront envisagés pour que le bois soit utilisé et mis à disposition de manière à soutenir les scieries, usines et exploitants forestiers existants, mais aussi à attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux investissements pour l'approvisionnement en bois sous-utilisé. La faisabilité d'une centralisation des parcs à bois sera évaluée et des restrictions concernant les essences utilisables dans les installations seront levées pour faciliter une utilisation accrue du bois et attirer l'investissement tout en soutenant les scieries, usines et exploitants forestiers existants. Des efforts seront déployés pour travailler avec les gestionnaires forestiers et les usines et scieries ayant des engagements en approvisionnement de bois pour veiller à ce que l'approvisionnement soit utilisé et disponible à l'appui de la poursuite des activités des usines ou mis à disposition d'autres exploitants.

Domaines d'action futurs

Récolter notre approvisionnement durable en bois disponible

Forêts de la Couronne ontariennes en 2018
Moyenne annuelle – Croissance / Récolte disponible / Récolte réalisée



Les plans de gestion forestière approuvés pour les forêts de la Couronne de l'Ontario recensent quelque 30 millions de m³ d'approvisionnement en bois pouvant être récoltés chaque année dans le cadre d'une gestion durable de nos forêts. Néanmoins, les niveaux récents de récolte dans la province se sont limités à 15 millions de m³ par an. Nos forêts gérées produisent actuellement plus de 38 millions de m³ de croissance annuelle. Le niveau visé de récolte de 30 millions de m³ est sensiblement inférieur à la croissance forestière annuelle. Il existe une possibilité considérable d'accroître les niveaux de récolte jusqu'aux 30 millions de m³ tout en respectant les objectifs (biodiversité, habitat faunique, espèces en péril, etc.)

énoncés dans les plans de gestion forestière. Garantir la durabilité de nos forêts est un principe fondamental du système de gestion des forêts de l'Ontario.

Si l'on veut atteindre le niveau de récolte durable autorisé (environ 30 millions de m³) d'ici 2030, il faudra quantifier les types d'approvisionnements en bois non utilisés et leurs emplacements selon le volume, le lieu, l'essence et la qualité, avec des estimations des coûts. L'Ontario collabore avec le Centre for Research and Innovation in the Bioeconomy pour mettre sur pied un modèle économique d'approvisionnement en bois qui aidera les investisseurs et les collectivités à recenser les options permettant d'élargir la production forestière existante et de trouver de nouveaux marchés.

Établir des objectifs chiffrés pour la croissance forestière

Des analyses stratégiques de la croissance, de la récolte et des perturbations naturelles actuelles sont nécessaires pour établir les types de mesures les plus efficaces en vue de stimuler la croissance potentielle de nos forêts. L'augmentation de la croissance ou de la qualité des produits peut se faire de nombreuses façons, p. ex. en veillant à l'établissement opportun et efficace de peuplements complètement reboisés après la récolte ou en protégeant la forêt de pertes liées aux incendies et aux ravageurs et en investissant dans des traitements intensifs. Dans l'établissement des objectifs de croissance forestière, l'Ontario s'engage à faire pousser davantage d'arbres et à préserver notre capacité à équilibrer biodiversité, conservation des richesses naturelles, habitats et valeurs culturelles tout en respectant les droits ancestraux et issus de traités et la demande sociétale accrue en produits du bois provenant de forêts gérées durablement.

Stimuler la productivité de nos forêts

Des investissements stratégiques dans des activités de gestion forestière intensive sont nécessaires pour que se concrétise le potentiel de croissance forestière. Une analyse stratégique visant à établir des objectifs de croissance déterminerait le type d'activités de gestion forestière intensive ainsi que les lieux et les périodes où ces activités auraient l'effet désiré.

Accroître la récolte sur les terres privées

L'Ontario étudiera l'utilisation de divers outils pour encourager une plus grande production de bois sur les terres privées.

RENFORCER NOTRE COMPÉTITIVITÉ DES COÛTS

Objectifs

D'ici 2022 :

- Réduire les coûts pour le secteur forestier
- Réaliser des investissements stratégiques dans les chemins forestiers
- Encourager le recours à des essences et des qualités de billes sous-utilisées
- Rationaliser les exigences de la gestion forestière
- Réduire les dédoublements et moderniser les processus d'approbation

D'ici 2030 :

- Un secteur forestier compétitif du point de vue des coûts
- Un climat d'affaires qui attire les investissements
- Engranger les bénéfices des investissements dans l'inventaire forestier

Premiers domaines d'action

Examiner les coûts de l'énergie

Les coûts de l'énergie demeurent un intrant de premier plan pour le secteur forestier. En avril 2019, l'Ontario a lancé des consultations avec les intervenants de l'industrie concernant la structure et l'efficacité de la tarification de l'électricité et des programmes connexes visant les industriels, notamment l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel et le Programme de réduction des tarifs d'électricité pour le secteur industriel du Nord.

Optimiser l'utilisation des sous-produits des usines et des scieries pour lutter contre le changement climatique

Pour réduire les émissions de carbone, l'Ontario a élaboré sa propre politique provinciale en remplacement du système fédéral de tarification fondé sur le rendement. Cette politique reconnaît l'utilisation des sous-produits des usines (p. ex., écorce, petite flèche) au lieu des combustibles fossiles pour procurer au secteur manufacturier des sources de chaleur, de vapeur et d'énergie tirées de la biomasse. L'utilisation optimisée de sous-produits des usines réduit le besoin en combustibles à forte teneur en carbone et évite d'imposer des pressions inutiles sur les décharges. Elle favorise de ce fait des chaînes d'approvisionnement hautement intégrées entre les usines de pâtes et papiers, de bois d'œuvre et de panneaux, où le sous-produit d'une usine soutient (tout en constituant une source de revenus) l'approvisionnement en bois et les besoins énergétiques internes d'une autre usine. Ces sous-produits d'usine représentent une occasion d'élaborer des produits nouveaux et novateurs à valeur ajoutée.

**Depuis 1990, le secteur ontarien des pâtes et papiers a réduit de 66 % le total de ses émissions, et l'ensemble de l'industrie forestière les a réduites de 48 %
(Source : Statistique Canada, tableau 153-0033)**

Abaisser les taxes et impôts

L'Ontario a pris des mesures parallèles à celles du gouvernement fédéral pour permettre aux entreprises d'accélérer l'amortissement des investissements dans les immobilisations. Ces mesures s'appliquent aux actifs acquis après le 20 novembre 2018.

Réaliser des investissements stratégiques dans les chemins forestiers

L'Ontario investit dans les chemins forestiers en raison des avantages importants qu'ils procurent généralement à un grand nombre de collectivités autochtones, d'exploitants touristiques, de propriétaires de chalets, de chasseurs, de cueilleurs de nourriture ou de plantes médicinales, d'acteurs du secteur forestier et d'autres industries comme les secteurs ferroviaire, énergétique et minier, de même qu'aux premiers intervenants d'urgence. L'Ontario étudie actuellement l'efficacité globale du programme et veillera à ce que l'infrastructure essentielle des chemins forestiers continue de répondre aux besoins divers des nombreux utilisateurs des forêts.

Examiner certaines composantes du prix de coupe

Le régime d'établissement des prix du bois sur pied de l'Ontario s'adapte aux tendances du marché. Les composantes de ce régime pourraient être examinées dans une optique stratégique avec nos partenaires de l'industrie pour encourager une utilisation accrue du bois et la récolte d'essences et de billes de qualité inférieure pour lesquelles il n'y a actuellement pas de marché.

Réduire le fardeau réglementaire et rationaliser les processus

L'Ontario s'attache à réduire plus avant les formalités administratives et le fardeau réglementaire applicables au secteur forestier, notamment en rationalisant le processus de délivrance de permis et d'approbation, en éliminant les dédoublements et en modernisant le processus de planification de la gestion forestière et l'approche de vérification indépendante des forêts. Tous ces efforts réduiront les coûts pour l'industrie et le gouvernement et permettront de continuer de garantir que nos forêts sont gérées durablement.

Domaines d'action futurs

Mieux orienter les Fonds

L'Ontario s'appuiera sur le financement de la sylviculture disponible au moyen du Fonds de réserve forestier et du Fonds de reboisement pour soutenir plus avant les objectifs de la stratégie pour le secteur forestier. Nous étudierons les façons d'améliorer la gestion forestière dans la province par des mesures qui accroîtront les approvisionnements en bois disponibles et qui favoriseront la compétitivité des coûts.

Adopter de nouvelles technologies

L'Ontario travaille avec l'industrie forestière, le Centre for Research and Innovation in the Bioeconomy, FPInnovations et d'autres intervenants pour explorer les mécanismes permettant de renforcer la compétitivité, y compris l'adoption d'outils novateurs qui optimisent les processus industriels, la récolte, le reboisement et les activités de construction routière.

À l'appui de la version provisoire du plan gouvernemental intitulé *Un plan environnemental conçu en Ontario*, l'utilisation par l'industrie et les collectivités d'énergies de remplacement économiques tirées de la biomasse sera évaluée à partir de la modélisation des coûts du bois livré et de l'examen de solutions intégrées pour le chauffage et l'électricité.

Tirer les bénéfices des investissements dans l'inventaire forestier

Les investissements réalisés par l'Ontario dans les technologies de pointe en télédétection, comme LiDAR, créent également des possibilités d'entreprendre de meilleures analyses et peuvent aider à automatiser la satisfaction des exigences en matière de planification et de rapports, ce qui réduira les coûts.

Fonds de reboisement

Le Fonds de reboisement offre un financement spécial durable pour des travaux de régénération forestière admissibles effectués sur des terres de la Couronne en Ontario.

Fonds de réserve forestier

Le Fonds de réserve forestier fait office de police d'assurance pour la province en veillant à ce que les activités de régénération puissent avoir lieu en cas d'épuisement naturel ou si un important titulaire de permis devient insolvable.

Le Fonds de reboisement et le Fonds de réserve forestier sont exploités conformément à la *Loi de 1994 sur la durabilité des forêts de la Couronne*. Ils jouent un rôle important dans le programme de gestion forestière de l'Ontario.

Pour en savoir plus sur ces fonds, rendez-vous à la page :
[Le Fonds de reboisement et le Fonds de réserve forestier](#)

FAVORISER L'INNOVATION, LES MARCHÉS ET LES TALENTS

Objectifs

D'ici 2022 :

- Remanier le programme de soutien aux entreprises aux fins de modernisation et d'innovation
- Investir dans la prochaine génération de produits forestiers
- Augmenter l'utilisation du bois de l'Ontario pour la construction et le chauffage
- Mieux faire connaître le secteur forestier de l'Ontario et la gestion durable des forêts
- Encourager et soutenir les projets de construction en bois massif et de ponts en Ontario
- Publier un calculateur de carbone

D'ici 2030 :

- Évaluer l'utilisation des technologies de transport et de récolte autonomes
- Élargir l'éventail de marchés internationaux pour les produits du bois de l'Ontario
- Accroître l'utilisation du bois dans l'infrastructure des bâtiments et des ponts en Ontario
- Actualiser le document intitulé *Référence sur les bâtiments en bois de grande hauteur de l'Ontario* et le guide de référence sur les ponts en bois de l'Ontario (*Ontario Wood Bridge Guide*, en anglais seulement)

Premiers domaines d'action

Réaliser des investissements stratégiques

Le programme de soutien aux entreprises du secteur a été remanié pour contribuer à ouvrir l'Ontario aux affaires, optimiser la valeur fournie et créer des possibilités plus larges à l'intention des entreprises, des contribuables et des collectivités de toute la province. Le Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier aidera l'industrie à renforcer sa compétitivité et encouragera l'investissement dans des projets stratégiques de ce secteur. Le programme stimulera la modernisation de l'industrie et favorisera l'innovation pour diversifier le secteur et exploiter la nature intégrée de l'industrie.

L'Ontario fait également en sorte que le secteur forestier du Nord de l'Ontario reste ouvert aux affaires. Par l'entremise de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO), l'Ontario investira dans des projets avec le secteur privé pour mettre au point et commercialiser de nouvelles technologies et pour étendre et diversifier le secteur dans la région. Grâce à ces investissements, le secteur forestier de l'Ontario continuera d'offrir des débouchés durables à long terme pour la main d'œuvre et les secteurs des fournisseurs et des services de la région.

Promouvoir l'innovation

L'Ontario travaille avec les dirigeants de l'industrie, le Centre for Research and Innovation in the Bioeconomy (CRIBE), FPInnovations et les universités et collèges pour soutenir la commercialisation de processus et de produits forestiers novateurs. La mise en lien de l'approvisionnement en bois du Nord avec

les producteurs biochimiques et les fabricants de produits en bois d'ingénierie du sud permettra le remplacement de produits renouvelables par des produits non renouvelables et soutiendra la création d'emplois dans tout l'Ontario.

Pour accélérer la commercialisation des technologies et des produits forestiers de prochaine génération, l'Ontario travaillera avec le CRIBE, l'industrie, les collectivités autochtones et d'autres partenaires en vue d'établir des feuilles de route relatives aux chaînes de valeur.

Accroître l'utilisation du bois

L'Ontario crée actuellement des possibilités d'accroître l'utilisation du bois dans des secteurs de la construction où il n'était pas employé traditionnellement jusque-là. Par exemple, l'utilisation accrue du bois dans des immeubles bas ou dans des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels de plus grande hauteur, ainsi que pour la construction de ponts, soutient l'économie, l'offre de logements et l'environnement. En travaillant avec nos partenaires, notamment le Conseil canadien du bois, en vue d'harmoniser les codes et les normes et d'élaborer des outils, des études et des ressources pédagogiques, nous contribuerons à une évolution vers l'utilisation accrue du bois dans notre infrastructure.

L'Ontario s'attache par des efforts comme le *Plan d'action sur l'offre de logements* de notre gouvernement à harmoniser le Code du bâtiment de l'Ontario avec les codes nationaux. L'harmonisation de ce code avec le Code national du bâtiment du Canada pourrait élargir les possibilités d'utilisation du bois massif dans les bâtiments de l'Ontario, donnant ainsi aux fabricants accès à de nouveaux marchés et stimulant l'ensemble du secteur forestier.

Nous pouvons promouvoir et favoriser plus avant les débouchés liés aux systèmes de bâtiments en bois massif en cartographiant la chaîne de valeur du bois massif, en repérant les liens et en favorisant l'intégration entre la forêt, l'usine, le fabricant et le promoteur, jusqu'au consommateur. Ce travail soutient la version provisoire du document de notre gouvernement intitulé *Un plan environnemental conçu en Ontario*.

L'Ontario améliore les environnements commerciaux et politiques afin de rendre possible l'utilisation de biocarburants durables et renouvelables pour le chauffage en Ontario. L'Initiative ontarienne pour la biothermie soutient la version provisoire d'*Un plan environnemental conçu en Ontario* en faisant la promotion de la biothermie comme option de chauffage dans les collectivités du Nord, rurales et autochtones, qui dépendent pour l'instant des combustibles fossiles. L'utilisation de biocarburants de l'Ontario au lieu de combustibles fossiles importés permet de conserver l'argent dans notre économie à l'appui des emplois et des collectivités locales.

Que sont les biocarburants et la biothermie ?

Les biocarburants sont des combustibles dérivés de la biomasse, pour exemple., les résidus de la transformation du bois, pouvant servir à produire du chauffage ou de l'électricité. La biothermie est une énergie thermique générée par la conversion de biocarburants solides, liquides et gazeux. Les systèmes de biothermie modernes sont proches des systèmes de chauffage électrique et à combustibles fossiles en termes d'efficacité, de rendement et d'émissions.

Accéder à de nouveaux marchés

L'Ontario permettra aux petites et moyennes entreprises d'accéder à des marchés d'exportation mondiaux en offrant des conseils stratégiques et de l'information commerciale et en soutenant la participation à des missions commerciales dans les marchés émergents.

Lever les obstacles commerciaux

Compte tenu de notre emplacement géographique, notre capacité à exporter des produits forestiers aux États-Unis est d'une importance essentielle. Nous travaillons avec notre industrie, les gouvernements de tout le Canada et des partenaires étatsuniens pour veiller à ce que l'Ontario fasse la promotion d'un commerce ouvert et équitable des produits forestiers.

Faire de l'Ontario le choix naturel



L'Ontario favorise également la croissance du marché intérieur, en facilitant la recherche et l'achat de produits du bois locaux par les consommateurs. Lorsque ceux-ci achètent un produit portant le logo [Le bois de l'Ontario](#), ils sont assurés que ce produit a été fabriqué ici même dans la province avec du bois récolté dans des forêts gérées durablement de l'Ontario. En collaboration avec nos partenaires, nous sensibiliserons davantage le public au soutien apporté par l'industrie forestière de l'Ontario aux économies locales et à l'environnement par des pratiques de gestion durable des forêts.

Collaborer à l'analyse du carbone

L'Ontario travaillera avec le Québec pour parachever l'élaboration d'un outil utilisable par les concepteurs de bâtiments pour estimer les émissions de gaz à effet de serre de diverses conceptions et optimiser l'utilisation de produits du bois variés et la capacité inhérente du bois à stocker le carbone.

Développer les talents dans le secteur forestier

Comme un grand nombre d'industries, la foresterie fait face à des pénuries de main-d'œuvre dans des fonctions diverses, comme le camionnage, l'exploitation forestière, le travail en usine, les métiers spécialisés et la supervision. Relever ce défi requiert des efforts de collaboration entre les associations, l'industrie, les organisations autochtones, l'Ontario et le gouvernement fédéral. Ensemble, nous pouvons

élaborer et exécuter les stratégies requises pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre. À cet effet, il faut appliquer des approches permettant d'attirer des jeunes ontariens et autochtones vers les carrières en foresterie et mettre de l'avant les itinéraires menant à ces carrières. Le programme de la [Majeure Haute Spécialisation](#) (majeure) est proposé dans des secteurs comme la foresterie, l'environnement, le secteur manufacturier et l'agriculture. Il vise les élèves du cycle secondaire et expose de jeunes adultes aux débouchés existants en foresterie. Ces majeures et le soutien financier alloué spécifiquement à l'apprentissage expérientiel pour les élèves de la maternelle à la 12^e année sont des soutiens de programme essentiels à la planification d'apprentissage, de carrière et de vie de l'Ontario présentée dans le document intitulé [Tracer son itinéraire vers la réussite](#). Les Autochtones ont un lien reconnu avec la terre et les richesses naturelles, et leur participation à la croissance de la main-d'œuvre future en foresterie contribuera à un renforcement du secteur forestier.

L'Ontario travaillera avec les organisations intéressées pour remédier aux lacunes au niveau de la formation grâce à des méthodes d'apprentissage novatrices, interactives et expérientielles, comme les simulateurs de machineries lourdes et les salles de classe mobiles ou en ligne.

Par l'entremise de la SGFPNO, l'Ontario soutiendra les employeurs du Nord de l'Ontario, y compris le secteur forestier, pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans la région. Grâce au programme de stages de la SGFPNO, les employeurs seront admissibles à une aide pour le recrutement de personnes qui seront formées pour combler les manques de main-d'œuvre qualifiée dans la région. Par ces investissements, l'Ontario soutiendra la main-d'œuvre dans le Nord afin de répondre aux besoins des employeurs.

Domaines d'action futurs

Adopter de nouvelles technologies

Les réseaux 5G auront un impact énorme sur diverses industries dans toute notre économie, dont le secteur forestier. Ils permettront l'adoption d'un éventail de technologies d'automatisation pouvant améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement et donneront aux fabricants la possibilité de s'adapter rapidement à l'évolution de la demande des marchés. Les technologies de fabrication intelligente permettront à l'industrie de prospérer dans ce nouvel environnement, d'utiliser nos ressources forestières de manière optimale et de maximiser leur productivité.

Mettre à l'essai des véhicules automatisés

L'Ontario fait face à une pénurie de camionneurs pour le transport du bois jusqu'aux usines et des produits jusqu'aux marchés. En collaboration avec nos partenaires, l'Ontario étudiera l'applicabilité au secteur forestier de véhicules hautement automatisés et soutiendra la mise à l'essai de ces véhicules pour contribuer à répondre à ce besoin. Nous nous pencherons aussi sur les obstacles possibles à l'adoption de ces technologies et chercherons des solutions permettant leur utilisation au profit de l'Ontario.

Soutenir l'innovation dans la construction

La plupart des bâtiments sont conçus individuellement et construits dans le cadre de projets ponctuels, sur place presque intégralement. L'adoption croissante de la construction modulaire et de la préfabrication utilisant des produits de bois d'ingénierie de pointe provenant des forêts de l'Ontario peut aider l'industrie à innover. La construction étant un des principaux secteurs à l'échelon mondial, une évolution de l'exécution des projets vers un mode de construction plus rapide, plus efficient, plus économique et plus durable peut avoir des répercussions considérables. C'est un autre moyen pour nous de faciliter l'atteinte des objectifs du *Plan d'action sur l'offre de logements*.

En actualisant des publications comme la [ressource technique intitulée Construction massive en bois en Ontario](#) et le guide intitulé [Ontario Wood Bridge Guide](#) pour y inclure les améliorations aux codes du bâtiment et de la construction et les avancées scientifiques, l'Ontario mettra de l'avant les possibilités d'accroître l'utilisation du bois dans les applications où ce matériau convient le mieux.

PROMOUVOIR L'INTENDANCE ET LA DURABILITÉ

Objectifs

D'ici 2022 :

- Renforcer la reconnaissance du système de gestion durable des forêts de l'Ontario.
- Établir et renforcer des partenariats entre les Autochtones et les entreprises forestières.
- Élargir le partage des recettes liées à l'exploitation des ressources avec les collectivités autochtones.
- Améliorer la collaboration dans la gestion des forêts.

D'ici 2030 :

- Moderniser et adapter le processus de planification de la gestion forestière pour préserver la durabilité des forêts de la Couronne de l'Ontario.
- Veiller à ce que des mesures soient prises pour aider les forêts de l'Ontario à s'adapter à un changement climatique.
- Cerner les possibilités de recours aux forêts de l'Ontario pour soutenir notre lutte contre le changement climatique.

Premiers domaines d'action

Acquérir de la reconnaissance pour nos pratiques de gestion durable des forêts

Reconnu comme chef de file en gestion durable des forêts, le secteur forestier de l'Ontario œuvre en vertu de dispositions législatives et de politiques visant à garantir l'intégrité écologique de nos forêts tout en procurant des possibilités économiques. Dans les marchés mondiaux, l'Ontario collabore avec le programme *Forest in Mind* (Forêts en tête) du Conseil canadien des ministres des forêts pour relever les défis liés aux marchés et veiller à ce que les clients étrangers disposent de toute l'information dont ils ont besoin sur les solides antécédents de l'Ontario en gestion durable des forêts. En Ontario, nous nous appuyons sur un tiers, l'initiative [It Takes a Forest](#), qui aide à faire connaître au public notre bonne réputation en gestion des forêts. Nos jeunes sont l'avenir de l'Ontario, qui se transforme de plus en plus en province urbaine. De ce fait, pour accroître la compréhension par les élèves des forêts de l'Ontario et du rôle du secteur forestier, [Forests Ontario](#) a produit une série d'outils pédagogiques (en anglais seulement) comprenant des plans de cours et des expériences éducatives immersives comme [Forestry in the Classroom](#) et [Forestry Connects](#). Le personnel enseignant peut choisir d'utiliser ces outils ou d'autres ressources pour aider les élèves à découvrir la foresterie dans les salles de classe.

L'Ontario continuera de travailler avec l'industrie forestière, les collectivités autochtones et d'autres partenaires pour maintenir et adapter le processus de planification de la gestion forestière de manière à gérer durablement les forêts de l'Ontario et permettre à l'industrie forestière de croître et de prospérer aujourd'hui et à l'avenir. L'Ontario cherchera à établir des alliances stratégiques avec des systèmes de certification tiers existants pour bénéficier d'outils de marketing d'envergure permettant d'atteindre des groupes clés.

Mener de la recherche appliquée et des travaux axés sur les meilleures connaissances scientifiques

L'Ontario continuera de soutenir la recherche appliquée et la surveillance afin d'alimenter la prise de décision et l'élaboration de politiques fondées sur des faits probants par les meilleures données et

connaissances scientifiques pour soutenir la planification de la gestion forestière et l'adaptation de nos pratiques de gestion à un changement climatique.

Établir et renforcer des partenariats avec les Autochtones

L'Ontario continuera de travailler avec les collectivités, les organisations et les entreprises autochtones, ainsi qu'avec l'industrie forestière et les municipalités pour partager davantage les bénéfices économiques tirés de la foresterie en s'attachant :

- à bâtir la capacité des travailleurs et des entreprises autochtones à participer au secteur forestier;
- à accroître la participation dans le cadre de partenariats d'entreprises axés sur la collaboration;
- à étudier les options pour élargir le partage des recettes liées à l'exploitation des ressources avec davantage de collectivités autochtones et de municipalités du Nord.

Améliorer la collaboration dans la gestion des forêts

L'Ontario continuera de mettre en œuvre des initiatives de modernisation de la tenure forestière soutenues à l'échelon local et des fusions d'unités de gestion en travaillant à partir de propositions de collaboration présentées par l'industrie, les collectivités et les partenaires autochtones. Cet effort stimulera la participation des collectivités locales et autochtones à la gestion des forêts, au développement de l'exploitation forestière et au renforcement des capacités dans le secteur forestier.

Respecter les droits autochtones et protéger les valeurs forestières

L'Ontario reconnaît que les collectivités autochtones jouissent de droits ancestraux et issus de traités et qu'elles sont nombreuses à dépendre de forêts saines pour l'exercice de ces droits. L'Ontario est également conscient de l'importance culturelle des forêts pour un grand nombre de collectivités autochtones. La gestion des forêts demeurera durable et conforme dans son exécution aux valeurs culturelles ainsi qu'aux droits ancestraux et issus de traités. La protection des valeurs autochtones recensées dans le cadre de la gestion forestière continuera de contribuer à la durabilité des forêts de l'Ontario.

L'Ontario continuera d'éviter et d'atténuer les pertes et de minimiser les perturbations économiques et sociales causées par les incendies de forêt. Le programme ontarien de gestion des feux de végétation vise à équilibrer le rôle écologique de ces feux de végétation dans la préservation de forêts saines avec le maintien de la sécurité publique et la protection de l'infrastructure. L'Ontario utilise et soutient sur tout son territoire le rôle des pompiers autochtones à l'appui de ses programmes de lutte contre les incendies.

Habiter en Ontario, cela signifie pouvoir pêcher, chasser et profiter de possibilités récréatives en plein air de calibre mondial. L'Ontario protège ces valeurs et fait la promotion de ces activités et des possibilités économiques qu'elles procurent tout en demeurant un chef de file mondial dans la gestion de l'environnement naturel de la province pour les générations à venir.

Domaines d'action futurs

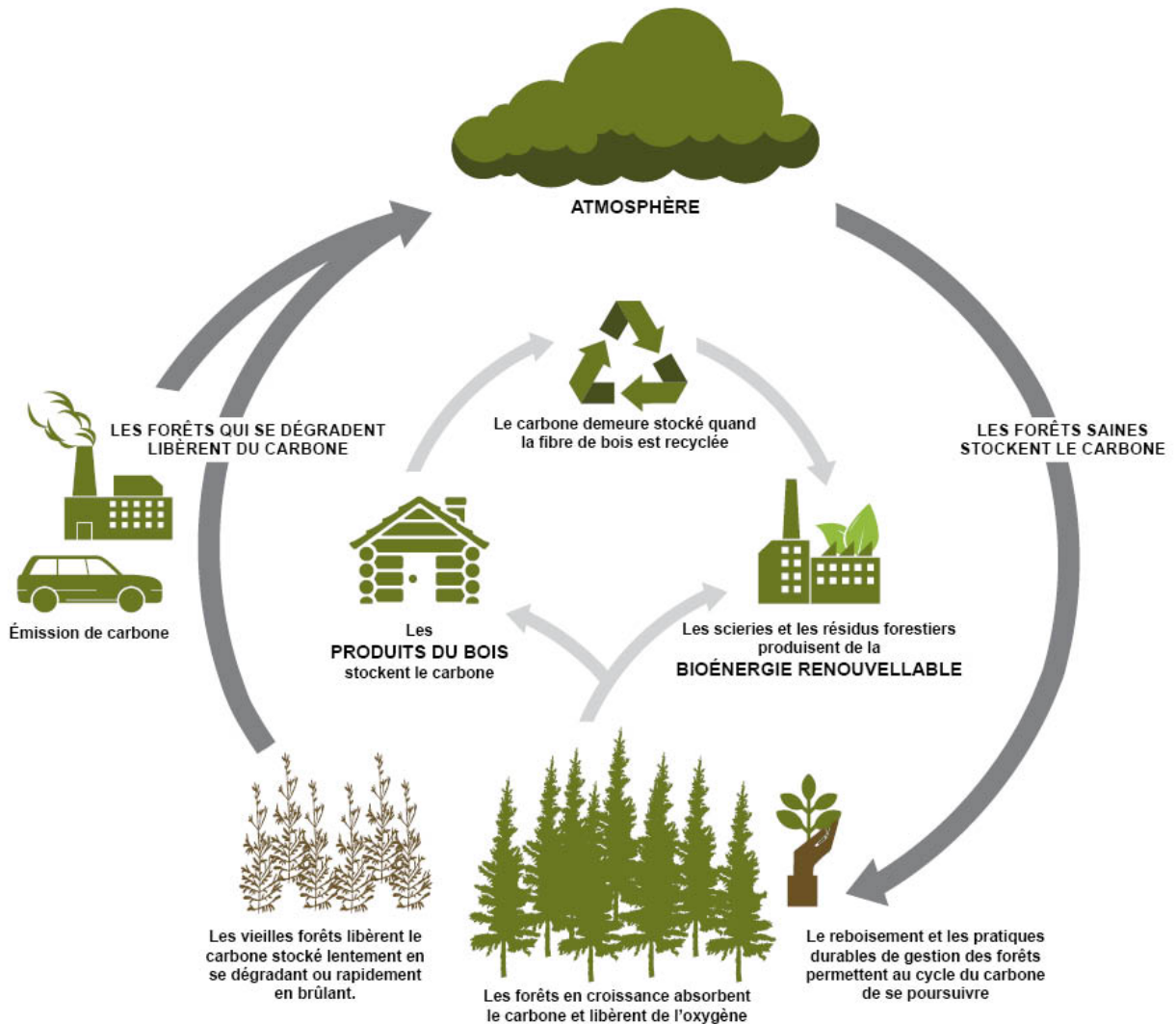
Répondre à un changement climatique

L'Ontario continuera de faire progresser notre compréhension du rôle de la gestion durable des forêts dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci. Le régime de gestion durable des forêts de l'Ontario assure la santé à long terme de ses forêts en offrant des possibilités de réduire et de stocker les gaz à effet de serre grâce aux arbres, qui captent et stockent le dioxyde de carbone. L'Ontario est également déterminé à s'adapter aux changements climatiques actuels et futurs, et à en atténuer les effets, en contribuant à bâtir la résilience dans les collectivités, et à réduire les répercussions possibles des feux de végétation. La perturbation des forêts est un processus naturel dont la faune et la végétation ont appris à profiter. Alors que l'Ontario continue de gérer stratégiquement et d'éteindre les incendies de forêt dans toute la province, l'utilisation de la récolte en conjonction avec la gestion stratégique des incendies de forêt est un outil employé par les gestionnaires de forêts pour reproduire ces processus naturels dans tout le territoire.

Des forêts bien gérées peuvent réduire le risque et la gravité d'événements extrêmes liés au changement climatique, comme les grands incendies. Par exemple, l'exploitation de la biomasse aux alentours de collectivités aux États-Unis s'est avérée efficace pour réduire la vulnérabilité des collectivités aux incendies.

GESTION FORESTIÈRE DURABLE ET STOCKAGE DU CARBONE

Exemple de forêt boréale ontarienne avec suppression d'incendie de végétation



Le cycle de carbone forestier comprend l'absorption du carbone présent dans l'atmosphère par les forêts en croissance, le stockage de carbone dans les produits du bois récoltés dans des forêts gérées durablement et la diminution du carbone rejeté dans l'atmosphère en remplaçant les combustibles fossiles par de l'énergie issue de biocarburants fabriqués à partir de sous-produits du bois.

Nous travaillerons avec l'industrie pour accroître encore le stockage du carbone dans les forêts et les produits du bois récoltés et pour adapter les pratiques de gestion afin que les forêts du futur soient productives et résilientes. L'Ontario fera également la promotion de l'utilisation de la biomasse forestière renouvelable par l'industrie et comme source d'énergie pour le chauffage, voire le chauffage et l'électricité, dans les collectivités du Nord, rurales et autochtones.

L'Ontario entreprendra une évaluation provinciale de l'impact du changement climatique qui étudiera l'influence probable d'un changement climatique sur le secteur forestier dans toute la province. Les résultats de cette évaluation seront la base de l'étude des options visant à aider le secteur à devenir plus résilient et à soutenir sa compétitivité et sa durabilité.

L'Ontario établira une orientation stratégique pour protéger l'infrastructure essentielle des chemins forestiers, améliorer notre réponse aux infestations de ravageurs forestiers, aider à protéger la santé des forêts, renforcer la résilience des forêts de la Couronne de l'Ontario et veiller à l'approvisionnement en bois futur. Le ministère actualisera sa politique sur le transfert de semences pour soutenir la réussite à long terme des activités de régénération dans un contexte de changement climatique. L'exploration des possibilités pour encourager le reboisement de terres privées qui ne sont pas productives d'un point de vue agricole accroîtra la superficie boisée.

LA VOIE À SUIVRE

Le secteur forestier occupe une place importante dans l'histoire de l'Ontario et sera essentiel dans l'avenir de la province. Nous continuerons donc de travailler avec nos partenaires pour veiller à ce qu'ils continuent de croître et de prospérer à long terme. Notre province jouit d'une combinaison unique d'entreprises forestières, d'industrie manufacturière secondaire et d'expertise technologique, laquelle nous donne un avantage économique considérable que nous continuerons de consolider.

La présente ébauche de stratégie énonce des objectifs et des mesures clés en vue de transformer le secteur forestier au cours des dix prochaines années. Pour atteindre ces objectifs, nous devons collaborer avec l'industrie, les collectivités autochtones, les municipalités, le gouvernement fédéral et les établissements axés sur la recherche, l'innovation et l'enseignement.

À l'évidence, les forêts sont notre principal atout et un avantage primordial, et nous devons donc veiller à ce que leur durabilité demeure un principe incontournable pendant la mise en œuvre de la Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario. En ce qui concerne les richesses naturelles, il existe peu de secteurs où les acteurs peuvent faire croître et reconstituer ce qu'ils récoltent de manière à garantir que nos forêts demeurent saines et disponibles pour les générations futures.

Travailler avec les collectivités autochtones

Les collectivités autochtones et leurs membres sont des contributeurs, des acteurs économiques et des chefs de file d'importance dans le secteur forestier et ils exercent des droits protégés par la Constitution dans les forêts de l'Ontario. La province continuera de dialoguer avec les collectivités concernées et de les consulter à mesure que sont mis au point des éléments de la stratégie pour le secteur forestier.

Comité consultatif

Un comité consultatif appuiera l'élaboration d'un plan de mise en œuvre des diverses mesures exposées dans la présente Stratégie pour le secteur forestier. En partenariat avec le ministère, le comité consultatif fournira des conseils sur l'exécution de la stratégie et soutiendra l'élaboration d'indicateurs de rendement clés pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures et le succès de la stratégie. Le comité consultatif sera également chargé de rendre compte chaque année des progrès accomplis dans l'exécution des mesures indiquées pour chaque axe.

Indicateurs de rendement clés

Pour faciliter la surveillance des progrès dans l'exécution de la stratégie une fois celle-ci parachevée, l'Ontario s'engagera à élaborer là où cela est possible des indicateurs de rendement clés pour les mesures indiquées sous chaque axe. Ces indicateurs incluront des mesures directes (extrants) dont la surveillance à long terme permettra de suivre les changements et les tendances afin de faciliter l'évaluation de l'efficacité des diverses mesures (résultats) dans l'atteinte des objectifs établis pour chaque axe.

Ensemble, nous pouvons construire un avenir prometteur pour le secteur forestier et les nombreuses personnes et collectivités qui en dépendent. Qui plus est, les résultats seront tirés de notre atout le plus important et le plus précieux : une forêt gérée durablement.